

Département des Côtes d'Armor
GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMERATION
SEANCE DU MARDI 21 OCTOBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le mardi 21 octobre à 18 h 00, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 par renvoi de l'article L. 5211-2 du code général des collectivités territoriales (CGCT) s'est assemblé, dûment convoqué, salle du Conseil d'agglomération de l'Armor à l'Argoat à Guingamp, le Conseil d'Agglomération de Guingamp-Paimpol Agglomération sous la présidence de M. Vincent LE MEAUX.

Etaient présents les conseillers d'agglomération suivants

AUBRY Gwénaëlle (suppléante); BIAVA Denis (suppléant); BILLAUX Béatrice; BOÉTÉ Cécile; BOULANGER Servane; BURLOT Gilbert; CADUDAL Véronique; CALLONNEC Claude; CARADEC-BOCHER Stéphanie; CHAPPÉ Fanny; CHARLES Olivier; CHEVALIER Hervé; CLEC'H Vincent; CORBEL Samuel (suppléant); DOYEN Virginie; DUMAIL Michel; ÉCHEVEST Yannick; GAUTIER Guy; GIUNTINI Jean-Pierre; GOUAULT Jacky; GOUDALLIER Benoît; GRAEBER Sophie; GUILLOU Claudine; GUILLOU Rémy; JOBIC Cyril; KERHERVÉ Guy; LE BARS Yannick; LE BIANIC Yvon; LE CALVEZ Michel; LE COTTON Anne; LE CREFF Jacques; LE FLOC'H Patrick; LE FOLL Marie-Françoise; LE GALL Annie; LE GAOUYAT Samuel; LE GOFF Philippe; LE GOFF Yannick; LE JANNE Claudie; LE LAY Alexandra; LE LAY Tugdual; LE MARREC François; LE MEAUX Vincent; LE MEUR Daniel (suppléant); LE MEUR Frédéric; LE MOIGNE Yvon; LE SAOUT Aurélie; LE VAILLANT Gilbert; LEYOUR Pascal; LINTANF Joseph; LOZAC'H Claude; MOURET Patricia; NAUDIN Christian; PARISCOAT Dominique; PIRIOU Claude; PONTIS Florence; PRIGENT Christian; PRIGENT Marie-Yannick; RANNOU Hervé; RASLE-ROCHE Morgan; RIOU Philippe; ROLLAND Paul; SALOMON Claude; TALOC Bruno; TERTRAIS Isabelle (suppléante); THOMAS David (suppléant); VIBERT Richard.

Conseillers d'agglomération - pouvoirs

CONNAN Josette à LE GAOUYAT Samuel; HERVÉ Gildas à LE SAOUT Aurélie; INDERBITZIN Laure-Line à CHARLES Olivier; KERAMBRUN-LE TALLEC Agathe à VIBERT Richard; LE BLEVENNEC Gilbert à LE JANNE Claudie; LE HOUÉROU Annie à GOUDALLIER Benoit; PAGNY Gilles à GRAEBER Sophie; PRIGENT Jean-Yvon à ÉCHEVEST Yannick; PUILLANDRE Elisabeth à NAUDIN Christian; SALLIOU Pierre à PONTIS Florence; ZIEGLER Evelyne à LE GOFF Philippe.

Conseillers d'agglomération absents et excusés

BEGUIN Jean-Claude; BOUCHER Gaëlle; BOUILLENNEC Rachel; BREZELLEC Marcel; CONNAN Guy; DUPONT Frédéric; LARVOR Yannick; LE FLOC'H Éric; QUENET Michel; SCOLAN Marie-Thérèse; VAROQUIER Lydie.

Nombre de conseillers en exercice : 88 Titulaires - 43 suppléants

Présents	66
Procurations	11
Votants	77
Absents	11

DEL2025-10-227 FINANCES : BUDGET ENERGIES - DÉCISION MODIFICATIVE N°1

Les montants inscrits au Budget Energies nécessitent un réajustement, objet de la présente décision modificative, au vu des consommations de crédits.

Un ajustement est à effectuer sur la section de fonctionnement en dépenses en affectant 1 000 € du chapitre 011 Charges à caractère générales sur le chapitre 69 Impôts sur les bénéfices et assimilés.

Pour la section d'investissement, un ajustement de crédit de 2 250 € est proposé entre le chapitre 20 Immobilisations incorporelles et le chapitre 26 Participations et créances rattachées à des participations.

Les différents mouvements ci-dessus détaillés nécessitent d'ajuster les crédits ainsi qu'il suit :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	Variation en DM	RECETTES DE FONCTIONNEMENT	Variation en DM
Chap 011 - 617 - Etudes	-1 000,00 €		
Chap 69 - 6951 - Impôts sur les bénéfices	1 000,00 €		
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	0,00 €	TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	0,00 €
DEPENSES D'INVESTISSEMENT		RECETTES D'INVESTISSEMENT	
Chap - 20 - 2031 - Etudes	-2 250,00 €		
Chap 26 - 261 - Titres de participations	2 250,00 €		
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	0,00 €	TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	0,00 €

Vu le budget primitif 2025 ;

Vu la nomenclature comptable M4 ;

Entendu l'exposé de Monsieur le Président, après en avoir délibéré, le Conseil d'Agglomération à l'unanimité :

- Approuve la présente décision modificative, qui s'équilibre à 0 € en section de fonctionnement et 0 € en section d'investissement.

Fait et délibéré, les lieu, jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,
Le Président,
Vincent LE MEAUX



Le Secrétaire de séance,
Joseph LINTANF